

Colloques : les comptes rendus

La Famille

Les 25 et 26 mai derniers se tenait au Musée de la civilisation, à Québec, un colloque sur le thème de la famille; il s'agissait d'une collaboration entre l'Institut québécois de recherche sur la culture et le Musée de la civilisation. On lira ci-après le texte des conclusions de ce colloque, rédigées par Madame Agnès Pitrou, spécialiste de ce sujet; son texte permet de dégager quelques-unes des grandes problématiques actuelles dans l'étude de la famille. Madame Pitrou est à l'Université Laval, au département des sciences de l'éducation, depuis le 18 septembre.

Les actes de colloque seront publiés dans un ouvrage à paraître à l'IQRC sous le titre provisoire suivant : *La famille contemporaine*. Nous remercions les responsables de l'IQRC de leur autorisation à diffuser ce document.

Conclusions dégagées par Agnès Pitrou*

Il est difficile en si peu de temps, et avec si peu de recul, de rassembler les points forts d'intervention et de débats d'une grande richesse. Je voudrais seulement essayer — peut-être de manière subjective — de retenir quatre axes qui m'ont semblé sous-jacents à l'ensemble des constats et des réflexions de ce colloque sur la famille de la fin du deuxième millénaire.

1 L'éclatement familial

La notion d'une profonde mutation sociale est constamment évoquée à propos de la famille, et transparait dans la plupart des communications — et peut-être encore plus dans l'opinion publique. ces constats ou ces impressions sont souvent teintés d'une nuance «catastrophique», spécialement — est-ce un hasard? — parmi les hommes qui se sont exprimés ici plutôt que parmi les femmes, plus enclines à accepter cette évolution comme un fait.

Denise Lemieux, Renée Dandurand, Madeleine Rochon nous ont incités à analyser les changements survenus dans les structures et les comportements familiaux, mais aussi à examiner et critiquer nos références pour estimer que la famille «a changé», a fortiori pour dire qu'elle s'est «dégradée» ou qu'elle a «éclaté». À quelle famille «traditionnelle» comparons-nous les familles actuelles pour porter ces

jugements de valeur? Michel Claës trouve dans les références aux travaux des psychologues un grand nombre de notations pessimistes à propos des familles «éclatées» (en particulier vis-à-vis du développement des enfants), mais aussi des études qui décrivent un effet parfois positif des avatars familiaux et conjugaux... La situation des enfants et des adolescents était-elle meilleure il y a cinquante ans?

Il faut se souvenir par ailleurs que la famille est d'autant plus difficile à «réussir» qu'elle est l'objet actuellement d'une forte valorisation (tous les sondages le montrent) et qu'elle met en jeu le choix volontaire des individus concernés, et non un déterminisme social plus ou moins systématique qui a longtemps dicté à chacun et chacune sa place dans la lignée et dans le groupe de parenté.

Il reste que la radicalisation et la soudaineté de la transformation des conduites et les valeurs à propos de la famille au Québec frappe tous les observateurs venus d'autres pays, habitués à des mouvements historiques plus lents. Le Québec, c'est un peu l'histoire en raccourci, en particulier dans le domaine des interactions sociales. L'évolution des idées s'est-elle faite plus vite que celle de la capacité des structures collectives ou individuelles à la supporter? Ou bien s'agit-il de l'explosion consécutive à un long refoulement des modèles venus des pays occidentaux déjà engagés antérieurement sur la voie d'un

changement, par exemple les États-Unis d'Amérique ou la France?

Ou bien ne s'agit-il pas aussi quelque peu d'une insistance souvent déformante à vanter les particularités de la famille québécoise de jadis, spécialement sa stabilité et sa fécondité, qui aurait connu des failles déjà largement ouvertes çà et là, et qui aurait ainsi, par son aspect incantatoire, provoqué des réactions brusques et violentes au moment même où se renversaient les systèmes de valeurs qui sous-tendaient le mythe?

2 Vivre une pluralité de modèles familiaux

Il est évident à travers les propos de tous les intervenants que le Québec est passé de ce modèle unifié de la famille conjugale stable à toutes sortes de configurations familiales, à un instant donné ou dans la dynamique des histoires de vie. Nous sommes actuellement en présence de toutes sortes de types de familles, stables ou non, décomposées par les séparations ou reconstruites par de nouvelles alliances, où règnent soit la discrimination des rôles, soit le partage équilibré, comme l'a constaté Lucie Mercier... L'attention des observateurs et des moralistes est accaparée par les «traumatismes» qu'ils croient déceler dans cette effervescence, alors qu'une analyse plus rigoureuse montre qu'elle peut aussi créer des richesses grâce à une possibilité de renouvellement des personnes qui la vivent (Renée Dandurand, Michel Claës), ne serait-ce que parce que le réseau familial s'élargit et se diversifie.

Il n'empêche que tous les intéressés n'ont pas la même capacité à se situer à l'aise dans le changement et la rupture — qu'il s'agisse des parents ou des enfants — et donc à l'assumer positivement. Les modèles changeants sont porteurs d'insécurité pour les plus faibles, et ceci d'autant plus que les institutions n'ont pas encore acquis la capacité d'y faire face. Les plus «paumés», les plus isolés socialement d'enfoncent encore un peu plus, alors que d'autres ont des reconversions possibles dans tous les domaines, des lieux de récupération et des ressources. Il faut donc porter une

* Sociologue, Aix-en-Provence.

attention particulière à ceux-là, identifier les populations «à risque», sans tomber pour autant dans la suspicion policière ou le contrôle permanent. Les débats du colloque ont permis de mettre en évidence deux groupes particulièrement vulnérables :

- **Les enfants et les jeunes**, comme l'ont bien montré les interventions de Léon Bernier et de Jacques Mercier. Les réactions des enfants et des adolescents face aux perturbations familiales sont imprévisibles, tant qu'ils n'arrivent pas à retrouver des liens et des soutiens. On peut toutefois se demander si le «stress» engendré par les séparations conjugales, évoqué par Michel Claës, ne se retrouve pas parfois de façon équivalente dans certaines familles «stables» où les parents investissent des espoirs inconsidérés de réussite, de promotion sur l'enfant unique ou les deux enfants : succès scolaire, mais aussi performances dans d'autres domaines d'activité (sports, arts d'agrément...), valorisation sociale issue de l'admiration de l'entourage... Il n'y a malheureusement pas que dans les familles désunies que l'on rencontre les dépressions et les suicides d'adolescents, ou encore l'évasion vers les drogues ou l'alcool...

- **Les femmes en situation monoparentale**. De récentes études françaises, corroborant les analyses de Renée Dandurand au Québec, ont montré la précarité de la vie des couples ne percevant qu'un seul salaire (préalable aux déboires conjugaux et à la détresse financière des femmes séparées de leur conjoint) ne serait-ce que pour calquer sur les normes de niveaux de vie que Simon Langlois nous a décrites. Mais les femmes en situation monoparentale sont aussi caractérisées souvent par l'absence de projet à moyen et long terme, vivant dans leurs difficultés présentes sans avoir à leur disposition les capacités de reconstruire leur avenir et celui de leur enfant. Tout le monde déplore la multiplication de ces situations dramatiques, mais on cherche à les résoudre seulement par l'octroi d'une allocation plus ou moins généreuse permettant un faible minimum vital, souvent temporaire.

La réflexion des responsables à tous

niveaux devrait au contraire s'orienter vers une autre conception de l'éducation des filles, leur permettant d'assumer ultérieurement les risques de leur indépendance : orientation volontariste vers une formation professionnelle rentable sur le marché du travail, incitation à l'ambition pour soutenir leurs projets, persuasion que l'activité professionnelle ne sera pas un choix facultatif, sans penser et agir encore comme si la maternité pouvait être la seule voie de réalisation. L'exemple des adolescentes noires aux U.S.A., qui deviennent mères à 15 ou 16 ans pour acquérir un statut social et une existence indépendante (mais soutenue par les seules allocations d'État) constitue le contre-modèle auquel nous référer.

La reconnaissance de la pluralité des modèles familiaux interroge la souplesse de nos structures. Sur le plan du logement, Pierre Teasdale nous a présenté l'exemple d'un effort passionnant pour s'adapter aux variations des formes familiales à l'aide de structures d'habitat modulables. Il apparaît essentiel en tous cas de lutter contre les inégalités de moyens et de niveaux de vie consécutives à l'insertion dans telle ou telle forme de famille. En même temps, le respect des choix ou des circonstances qui déterminent la vie conjugale et familiale aujourd'hui sont la condition pour permettre l'épanouissement de personnalités originales (comme nous y incite Monique Cournoyer), sans imposer a priori des normes dictées par une conception rigide des structures et des pratiques sociales.

3 Problèmes de familles ou problèmes de société?

Les transformations que nous analysons aujourd'hui sont liées à un déplacement des valeurs, mais aussi à une mutation des conditions de vie. la tendance dominante actuelle dans bien des pays est de s'inquiéter avant tout des problèmes quantitatifs du renouvellement des générations, sans remettre en cause les raisons sous-jacentes à la limitation de fécondité, ni voir leur rapport avec les nouvelles conditions de vie et les désirs de réalisation personnelle, spécialement chez les femmes. Il est évidemment plus simple d'inciter les couples à avoir un troisième enfant que de s'inquiéter des conditions dans lesquelles ils ont dû élever le

premier, alors que cette expérience est pourtant cruciale pour les décisions ultérieures, comme l'a souligné Madeleine Rochon. L'âge-clé pour la mise au monde des enfants se situe de 25 à 30 ans. or, c'est l'âge où un couple rencontre les plus grandes difficultés dans tous les domaines; s'installer dans un logement, assurer sa vie professionnelle, stabiliser sa vie de couple (Agnès Pitrou).

L'enfant est un investissement à long terme qui demande un minimum de sécurité dans la durée : quelles garanties ont les jeunes à cet égard? À défaut de ce minimum, le refuge est cherché dans l'affectivité et dans la réussite immédiate du couple, ce qui peut être une raison d'échec, car les exigences sont trop grandes.

Allons-nous dans nos sociétés vers un nouveau clivage social entre les femmes : celles qui assureront la reproduction des générations et que l'on payera pour cela (par exemple avec les allocations de maintien au foyer) et celles qui pourront s'investir dans les tâches sociales, professionnelles, publiques? Ce clivage risquerait fort de recouper un clivage culturel et social et accentuerait les ségrégations que l'on nous a décrites.

Il est clair que lorsqu'on souhaite la diversification des modèles familiaux, ce n'est pas cette ségrégation que l'on espère, parce qu'elle enfermerait en particulier les femmes dans des choix impossibles à assumer.

4 L'ambivalence des pouvoirs publics vis-à-vis de l'avenir de la famille

Il existe une évidente contradiction entre les regrets que l'on entend exprimer dans les sphères officielles vis-à-vis de «l'éclatement familial» et la manière dont ces mêmes pouvoirs agissent sur les conditions de vie des familles.

L'ultra-libéralisme et la déréglementation que tentent bien des États actuellement (en particulier par une critique non fondée de l'État-providence, et au nom de la libre expansion économique) accentuent les déséquilibres entre les groupes sociaux et les sexes, hâtent la dépersonnalisation des rapports et engendrent la compétition, l'instabilité, la précarité. Les objectifs

économiques et leurs contraintes dictent les conditions de travail (Agnès Pitrou) et les incitations à la consommation (Simon Langlois). Les appareils impersonnels et «performants» l'emportent sur les réseaux de convivialité et d'entraide (Jacques Godbout).

Si dans le même temps l'État ou les collectivités publiques tendent à se désengager des services ou des systèmes d'aide sous le prétexte de leur coût, les difficultés des familles s'en trouvent accentuées puisqu'on leur demande d'assurer par leurs propres forces les tâches de services et de soutien, en particulier envers les enfants, les personnes âgées ou les malades — les laissés pour compte de l'économie performante. Comme le notait Nicole Questiaux, ancienne ministre des Affaires sociales en France, «à trop charger la barque familiale, elle finit par couler». On sait bien en outre que ce sont les femmes qui sont explicitement visées par l'appel aux solidarités familiales.

Selon Jacques Godbout, l'État intervient de plus en plus directement dans la vie des familles : on peut se demander s'il ne doit pas d'abord créer les conditions dans lesquelles les familles pourront mieux vivre, ce qui inclut toutes sortes de mesures dans le domaine du travail, des services en proximité, de la garde des enfants.

Le discours sur la «démission des

familles» s'accompagne en général de la nostalgie implicite d'un retour à la famille du passé (famille qui n'est qu'une sorte de prototype mythique), comme si l'histoire pouvait revenir en arrière. On tend à confondre, pour le villipander, «l'individualisme» et le souci de réalisation personnelle, nouveau chez les femmes et donc mal supporté. L'examen du partage des tâches dans la famille selon les âges, présenté par Lucie Mercier, montre bien que les femmes plus jeunes ne veulent plus supporter seules les rôles de dévouement. Si comme le dit encore Jacques Godbout, la famille poursuit des objectifs qui dépassent la somme de ceux de ses membres et les transcendent, il reste qu'elle a quand même en priorité le souci d'assurer le bonheur de chacun de ses membres, grâce à la présence du noyau familial, mais non prioritairement pour la survivance de ce noyau. En tous cas, son objectif n'est pas d'accomplir un devoir civique quelconque, y compris quand elle procréée.

Il est clair que plus la famille se trouve en tension entre des contraintes imposées de l'extérieur (en particulier dans le cadre du travail) et le maintien de la vie du groupe, plus elle est en difficulté potentielle — et souvent, c'est l'enfant qui est le «porte-drapeau» du déséquilibre familial (Jacques Mercier).

Il nous faut donc revoir l'articulation complexe, dans le temps, entre la

réalisation de nouveaux rapports conjugaux, l'égalité des sexes, la valorisation de l'enfant (qui se maintient très forte, quoiqu'on en dise), le souci du niveau de vie, et l'espace de vie sous sa forme la plus diversifiée : ceci, dans une société qui continue à faire du travail productif la valeur-clé. Les diverses interventions du colloque ont opportunément fait le tour de ces exigences ou de ces aspirations auxquelles les familles ont à faire face concurremment et dans le temps, mais la synthèse reste bien le fait de chaque intéressé. D'où doit venir la sécurité qui permet d'accomplir cette synthèse au long d'une vie : du cadre protecteur de la société, ou d'une confiance inconditionnelle dans la permanence des relations interindividuelles?

Au total, les recherches et l'expérience quotidienne montrent que tant du point de vue personnel que collectif, la famille garde sa place singulière et essentielle comme lieu de structuration des individus, adultes et enfants. Tous les modèles familiaux ne sont sans doute pas équivalents à cet égard, mais surtout ne sont pas possible à assumer dans n'importe quelles conditions. Il y a donc du travail pour les chercheurs, mais aussi des interrogations sérieuses à formuler aux pouvoirs publics et aux responsables socio-économiques pour qu'ils soient conscients des nouvelles conditions à assurer à des individus et des groupes familiaux en mutation.

Quelques titres récents sur la famille

- BATTAGLIOLA, Françoise. *La fin du mariage? Jeunes couples des années 80*. Paris : Syros; 1988. 142 p.
- BAWIN-LEGROS, Bernadette. *Famille, mariage, divorce : une sociologie des comportements familiaux contemporains*. Bruxelles : P. Mardaga; 1988. 213 p.
- BAWIN-LEGROS, Bernadette, éd. *La dynamique familiale et les constructions sociales du temps*. Liège, Université de Liège : Département de sciences sociales, Faculté d'économie, de gestion et de sciences sociales; 1988. 299 p.
- B.-DANDURAND, Renée et SAINT-JEAN, Lise. *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture; 1988. 297 p.
- B.-DANDURAND, Renée. *Le mariage en question*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture; 1988. 190 p.
- Conseil des Affaires sociales. *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville : Gaëtan Morin; 1989. 124 p., biblio.
- «Famille / Familles». *Revue internationale d'action communautaire*; 1987; (18/58).
- FORTIN, Andrée, avec la collaboration de Denys Delage, Jean-Didier Dufour et Lynda Fortin. *Histoires de familles et de réseaux*. Montréal : Éditions Saint-Martin; 1987. 225 p.

- «Histoire de la famille». *Revue d'Histoire de l'Amérique française*; 1985; 39(2).
- «La famille». *Recherches sociographiques*; 1987; XXVIII(2-3).
- *La famille au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1989, catalogue 89-509.
- *Les ménages et les familles au Québec*, Québec, Éditeur officiel, 1987, 144 p.
- «Parentés au Québec», *Anthropologie et société*, 1985, 9, 3, biblio.
- Rapport du comité de la consultation sur la politique familiale. *Première partie. Le soutien collectif réclamé pour les familles québécoises*. Québec : Gouvernement du Québec. Comité de la consultation sur la politique familiale; 1986. 114 p.
- Rapport du comité de la consultation sur la politique familiale. *Deuxième partie. Le soutien collectif recommandé pour les parents québécois*. Québec : Gouvernement du Québec. Comité de la consultation sur la politique familiale; 1986. 152 p.
- ROUSSEL, Louis, *La famille incertaine. Essai*, Paris, O. Jacob, 1989, 283 p.
- «Sociologie de la famille». In : *L'année sociologique*; 1987; pp. 15-308.
- TILLY, Louise A. et SCOTT, Joan W. *Les femmes, le travail et la famille*. Paris : Éd. Rivage; 1987. 268 p. (Histoire).